

des commencements d'incendie. Là où les lacs sont très nombreux on peut se servir facilement d'hydravions pour la découverte des feux et le transport des gardes-forestiers avec leur outillage jusque dans des régions très éloignées. Les machines volantes sont pourvues d'un sans-fil et peuvent donner la location exacte d'un feu aussitôt qu'il a été découvert. L'aviation est maintenant l'un des moyens le plus employés pour explorer les régions éloignées et cartographier les terres boisées au moyen de la photographie aérienne. Les terres arctiques, de même que les forêts de différents types, peuvent être cartographiées avec beaucoup plus d'exactitude et beaucoup plus économiquement que par les arpentages terriens. Règle générale, l'aviation sert dans les districts les plus éloignés, tandis qu'ailleurs des tours d'observation reliées entre elles par des lignes téléphoniques ou munies du télégraphe sans fil sont établies dans les régions plus habitées et plus fréquentées par les voyageurs. Bien que ces différents moyens de communication aient jusqu'à un certain point supplanté l'ancien canot, le cheval et la patrouille à pied pour la découverte des feux, il faut toujours quand même maintenir un personnel avec outillage nécessaire à des points stratégiques pour lutter contre les plus grands feux et conserver un système de communication et de transport, de même que celui des coupe-feux et des lignes de communication.

L'amélioration la plus importante de l'outillage pour combattre les feux de forêts est la pompe à gazoline portative. Cette pompe, qui pèse de 45 à un peu plus de 100 livres, peut facilement être transportée par automobile, canot, canot-automobile, voiture, avion, à dos de cheval et à dos d'homme. Elle peut donner une assez forte pression jusqu'à sept mille pieds d'un cours d'eau et à une beaucoup plus grande distance si on s'en sert en relais. De plus les petites pompes à bras alimentées par de réservoirs portatifs de cinq gallons, ont aussi servi avec beaucoup d'efficacité dans plusieurs circonstances.

En plus de toutes ces mesures améliorées, on a adopté des lois très sévères pour réduire les dangers d'incendie. La création d'une saison au cours de laquelle il est interdit de brûler des abattis et des saisons où il est nécessaire d'avoir un permis pour allumer des feux et voyager dans les forêts au cours des périodes sèches a été d'une valeur énorme pour prévenir les incendies.

Depuis sa fondation en 1900, l'Association Forestière Canadienne a fortement contribué à obtenir la coopération du public pour réduire les risques d'incendie. Au moyen de son magazine attrayant, dont la circulation dépasse les 16,000, de wagons aménagés pour des conférences, d'autocamions dotés d'un outillage cinématographique, l'Association atteint une bonne partie de la population du Dominion. Elle fait également de la propagande par radiodiffusion et par la voie de la presse. Par l'entremise des écoles et avec l'aide de gardes-forestiers juniors, l'Association tâche d'inculquer à la jeunesse des connaissances relatives à la valeur des forêts, à la dévastation causée par les incendies et aux moyens à prendre pour prévenir les pertes causées par le feu.

Des conférences préparées d'avance et illustrées par l'écran sont distribuées à des conférenciers volontaires; on fait aussi du travail de propagande dans les écoles et les assemblées publiques. Les autorités forestières du Dominion et des provinces font également beaucoup de publicité indépendamment ou en coopération avec l'Association Forestière Canadienne.

Un autre développement intéressant dans la protection des forêts est l'établissement de stations météorologiques spéciales pour l'étude quotidienne des effets des conditions météorologiques sur les hasards d'incendie qui sont exprimées par un in-